

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

**Protocole de la Commission Centrale pour la Navigation
du Rhin. 1833-1869**

1839

Table de Matières

Table de Matières

des Protocoles de la Commission Centrale de la navigation
du Rhin - dressés pendant la Séance du
Mois de Juillet 1839.

Fall N° des Protocols	Jours des Sessions	Matière.
I	Juillet 3	<u>Ouverture de la Session par le Commissaire de Bavière comme Président d'age et désignation du Commissaire de Prusse par le Fort comme Président de la session actuelle.</u>
II	" 5	<u>Frais de Service de la Commission pour 1838 et 1839</u> et Budget pour l'exercice courant.
III	" "	<u>Comptabilité de Secours et pensions pendant 1838 et 1839</u> et Budget pour la Période de 1839/1840
IV	" "	<u>Perception des droits de navigation depuis l'art. 23 du traité à l'égard des embarcations qui quittent le Rhin, pour entrer dans la Salm.</u>
V	" "	<u>Taugage des bateaux</u>
VI	" 9	<u>Uniformité à établir dans la Perception des droits de navigation sur le sône, le mare de raisins et de fruits et sur la roche asphaltique, et modération de ces droits, réclamée pour la toile grosse pour sacs et emballage.</u>
VII	" 20	<u>Question de l'égalité de pavillons des Etats riverains du Rhin. / Annexe /</u>
VIII	" 10	<u>Application des Art. 58 & 60 du traité concernant les établissements de philotage / II pièces jointes / Mesures afin de prévenir et de réprimer la surcharge des embarcations.</u>

X	Juillet 10	<u>Partage des amendes perçues pour fraude des droits de Navigation sur les parties du fleuve, partagés en commun par plusieurs Etats riverains.</u> / Annexe N° III /
XI	" "	<u>Défense contre les chargements sur le tillac.</u> / pièce jointe /
XII	" "	<u>Mesures de police concernant le transport sur le rhin des arsenics et autres poisons métalliques.</u>
XIII	" "	<u>Disposition additionnelle à l'art. 65 du Traité par rapport aux matières inflammables ou corrosives.</u>
XIV	" "	<u>Modification de la sévérité de l'article 64 du Traité.</u>
XV	" "	<u>Mesures de police par rapport à la navigation par bateaux à vapeur</u>
XVI	" "	<u>Question du partage des anciens revenus de l'octroi du Rhin.</u> / Annexe /
XVII	23	<u>Mesurage du Rhin.</u> / pièce jointe /
XVIII	" "	<u>Mesures à fin de prévenir et de réprimer la surcharge des embarcations.</u>
XX	26	<u>Perception des droits de navigation sur le transport de voyageurs et de leurs effets par bateaux à vapeur.</u> / I. pièce jointe /
XXI	" "	<u>Retributions à payer pour le passage de ponts du Rhin.</u> / II pièces jointes /
XXII	27	<u>Chemin de halage sur le Waal.</u> / I. pièce jointe /
XXIII	" "	<u>Propositions relatives à l'uniformité dans la perception des droits de navigation, de ces droits pour certains objets.</u> / II pièces jointes /
XXIV	31	<u>Articles supplémentaires,</u> qui ont besoin de la ratification de souverains des Etats riverains, savoir : <u>X</u> article, le jaugage des bateaux, <u>XI</u> article, chargements sur le tillac, <u>XII</u> article, transport des matières inflammables ou corrosives sur le rhin, <u>XIII</u> article, Mesures à réprimer la surcharge des embarcations.
XXV	" "	<u>Rapport général de la Commission Central pro 1836</u> / <u>pro 1837</u> /
		<u>Closure de la Session.</u>

Jugement contre le batelier Peter Moffert demeurant Tülich, royaume de Prusse, arrondissement de Mayence : d'avoir chargé plusieurs tonneaux vides sur tillac de son bateau.